

DDT DE LA MARNE
SEEPR
Cellule Procédures Environnementales
40 Boulevard Anatole France
BP 60554
51022 Châlons-en-Champagne CEDEX
A l'attention de Madame MARTRET Julia

AR N°1A 200 700 7418 3

Objet : **Consultation publique Kentsel - Reims**

A Saint-Brice-Courcelles, le 3 juillet 2023

Madame,

Nous faisons suite à la réception de l'observation du 1^{er} juillet 2023, recueillie par vos soins, sur notre dossier de consultation publique faisant objet de la construction d'installations de broyage/concassage de déchets inertes et d'une centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers.

Nous tenons à vous assurer que nous accordons une grande importance à la sécurité, à la santé publique et à la protection de l'environnement dans toutes nos activités.

Nous comprenons vos préoccupations concernant les éventuelles émanations de composés organiques volatils (COV) et d'hydrocarbures polycycliques aromatiques (HPA) liées au recyclage des anciens enrobés. Nous tenons à vous informer que des mesures de prévention ont été prévues dans notre dossier, notamment :

- Capotage des convoyeurs pour réduire les émissions directes.
- Présence de filtres dans le silo de stockage du filler pour minimiser les rejets.
- Abri et bâchage des granulats et sables pour éviter les émissions de poussières.
- Utilisation de filtres à manches munis d'un décolmateur sur le silo des fillers, avec des remplacements réguliers conformément aux prescriptions du constructeur.
- Présence d'un dépoussiéreur et d'une cheminée de 13 mètres de hauteur pour canaliser les rejets atmosphériques.

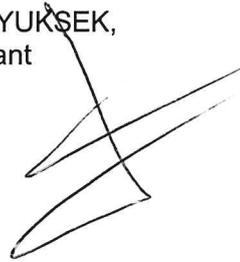
Par ailleurs, nous tenons à souligner que notre projet est conforme aux prescriptions générales de l'Arrêté Ministériel du 09/04/2019 relatif aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2521 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement - Enrobage au bitume de matériaux routiers (Centrale d'enrobage). Nous nous engageons à respecter les seuils réglementaires fixés par cet arrêté et à effectuer des analyses régulières sur les rejets canalisés afin de garantir la conformité.

Nous sommes pleinement conscients de notre responsabilité envers la communauté locale, y compris l'école maternelle et primaire de La Neuville, située à proximité du site. Nous sommes déterminés à assurer la sécurité des élèves et des résidents environnants. Par conséquent, nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour minimiser les impacts environnementaux et garantir que nos activités ne mettent pas en danger leur santé.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à notre projet et nous vous assurons de notre engagement à mener nos activités de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Metin YUKSEK,
Dirigeant

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Metin YUKSEK'.